

**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes Langeron-St Pierre Le Moutier

**De :** geoffroy

**Date :** 19/11/2018 08:40

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Le Nivernais Bourbonnais avait été relativement protégé des nuisances visuelles jusqu'à maintenant. On peut se demander quel est l'intérêt financier de ce projet (autre que celui de Nordex). Quelle sera la différence de prix d'un KWH produit par une éolienne de Langeron

et la centrale de Bayet ou de Belleville ?

Lorsqu'il n'y a pas de vent pour faire tourner l'éolienne, il n'y a pas de production de KWH.

Ne parlons surtout pas de pollution sur les terres agricoles (béton enfoui etc...).

Est-ce qu'il y aura une caution bancaire du fabricant pour garantir les frais de démontage et les frais d'extraction du béton en fin de vie des éoliennes ?

Qui va indemniser les propriétaires immobiliers pour la décote de leurs biens dans la zone de visibilité des éoliennes ?

Les châteaux de Meauce et d'Apremont sont des sites remarquables. Pourquoi les polluer ?

La route de Paris/Orléans ou celle de Péronne/Arras sont des bons exemples pour la beauté des paysages !

Le site de Beauvoir (85) a eu une réduction du nombre d'éoliennes. Pourquoi?

Geoffroy

58240 - Toury sur Jour